Programme de travaux 2001 - Service Assainissement

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le budget primitif 2001 permet de financer les investissements correspondant au programme d'investissements suivant :

A) Programme global

1 - Réseau d'assainissement :

Travaux d'Entretien/Exploitation, Extension, opérations individualisées, Réhabilitation et études diverses pour un montant de

20 550 000 F HT (3 132 827 €)

2 - Station d'épuration :

Travaux neufs/Grosses réparations, Télécommande/ Télégestion, Traitement complet de l'azote et co-incinération des boues pour un montant de

9 200 000 F HT (1 402 531 €)

3 - Equipements du service :

Matériel et outillage d'exploitation pour un montant de

958 000 F HT (146 046 €)

TOTAL 30 708 000 F HT (4 681 404 €)

B) Programme détaillé

1 - Réseau d'assainissement

1.1 - Entretien/Exploitation

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, hors travaux neufs d'extension, les principales dépenses d'investissement prévues en 2001 sont les suivantes :

- Travaux neufs pour le compte de tiers : branchements sur réseau existant, travaux de maçonnerie, extensions ponctuelles de réseau

893.2315/00513 CS 30800

1 300 000 F HT (198 183 €)

- Travaux neufs sur réseau - Réhabilitation

Réhabilitation collecteurs visitables et non visitables :

- . Rue Ronchaux, rue Renan, rues du Cingle, Casenat, Vieille Monnaie, Grande Rue (partielle)
- . Rue de Chalezeule et liaison Chalezeule- Tristan Bernard
- . Rue Jean Wyrsch et rue de Vesoul jusqu'au Boulevard Blum
- . Liaison Berthelot-Boulevard Kennedy
- . Mécanisation du dessableur des Germinettes (collecteur Rive Droite)

893.2315/89117 CS 30800

6 000 000 F HT (914 694 €)

1.2 - Extension de réseau

- Extension de réseau :

- . Chaudanne : 2ème phase, desserte du plateau
- . Desserte chemin des Tilleroyes
- Aménagement aire de dépotage des sables de curage avenue Clemenceau
- Renouvellement réseaux anciens :
- . Amélioration réseau Trépillot insuffisant par forte pluie
- Opérations en attente :
- . Chemin des Montboucons/rue Leverrier

893.2315/00513 - CS 30300

4 000 000 F HT (609 796 €)

1.3 - Opérations individualisées

- Construction du collecteur Nord-Ouest

Pour mémoire, achèvement prévu en 2001 des travaux déjà lancés.

- TEMIS - Parc Scientifique et Industriel des Montboucons

Construction de réseau d'égout dans le cadre des viabilités du PSI

893.2315/96047 CS 30300

1 100 000 F HT (167 694 €)

- ZAC La Fayette

Construction de réseau d'égout dans le cadre des viabilités de la zone d'activités

893.2315/88016 CS 30300

550 000 F HT (83 847 €)

- ZAC Val des Grands Bas

Création du réseau d'assainissement dans le cadre des viabilités de la zone, création d'un poste de relèvement des eaux usées, extension chemin des Montarmots

893.2315/99006 CS 30300

2 200 000 F HT (335 588 €)

- ZAC Hauts du Chazal

Création du réseau d'assainissement dans le cadre des viabilités de la zone, contribution au financement de la Galerie Technique

893.2315/94034 CS 30300

3 000 000 F HT (457 347 €)

- ZAC La Mouillère

Adaptation du réseau d'égout au projet d'urbanisme sur la zone d'aménagement :

893.2315/97017 - CS 30300

250 000 F HT (38 112 €)

- Equipement des déversoirs d'orage

Equipement du réseau de mesure de la pollution émise aux déversoirs (obligation réglementaire, décret du 22 décembre 1994)

893.2315/96003 CS 30800

100 000 F HT (15 245 €)

- Dépollution par temps de pluie

Réalisation du programme de travaux visant tout à la fois à lutter contre les inondations lors des orages et à limiter les déversements au milieu naturel par temps de pluie en stockant les eaux dans des bassins implantés en différents points du réseau. Poursuite de ce programme par la construction d'un bassin d'orages sous l'annexe II du stade Léo Lagrange.

893.2315/98005 CS 30300

2 000 000 F HT (304 898 €)

1.4 - Matériel logiciel cartographie

- Informatisation des données cartographiques du réseau d'assainissement

Acquisition de données et de matériel nécessaires à la cartographie informatisée du réseau

893.2315/89020 CS 30800 (Financement BP 2001)

50 000 F HT (7 622 €)

2 - Station d'épuration

2.1 - Travaux neufs - Grosses réparations

Opérations prévues en 2001

- . Modification réseau retour en tête des centrats de déshydratation tranche 2.
- . Amélioration du pompage des effluents tranche 2 par variation de fréquence.
- . Travaux divers.

Total station d'épuration :

893.2315/86800 CS 30800

500 000 F HT (76 224 €)

2.2 - Traitement complet de l'azote à Port Douvot

Une somme de 4 000 000 F est provisionnée pour lancer l'opération relative au traitement complet de l'azote à la station d'épuration, opération validée par le Conseil Municipal du 15 janvier 2001.

893.2315/99002 CS 30800

4 000 000 F HT (609 796 €)

2.3 - Télécommande/Télégestion

- Evolution du système de Gestion Technique Centralisée

. Remplacement du câble de liaison privée en rive droite du Doubs

893.2315/80800 CS 30800

700 000 F HT (106 714 €)

2.4 - Co-incinération des boues d'épuration

Crédit prévu pour financer le solde de l'équipement du nouveau four n° 4 de l'usine d'Incinération d'Ordures Ménagères d'un système permettant le brûlage des boues d'épuration, en solution alternative à la valorisation agricole. Ce projet a fait l'objet d'une délibération spécifique du Conseil Municipal en date du 29 mars 1999.

893.2315/00613 CS 30800

4 000 000 F HT (609 796 €)

3 - Equipement du service

En dehors des investissements relatifs au réseau d'assainissement et à la station d'épuration, il est envisagé d'acquérir du matériel d'exploitation, informatique, transport et mobilier.

Matériel de transport - véhicules spécialisés :

Remplacement de véhicules de liaison type fourgon et fourgonnette

Total matériel de transport : (893.2182/00513 - CS 30800)

400 000 F HT (60 979 €)

Matériels et équipements divers du Service Assainissement représente :

Montant global

558 000 F HT (85 066 €)

Sur avis favorable de la Commission Voirie-Réseaux, réunie le 16 janvier 2001, le Conseil Municipal est invité :

- approuver le programme d'investissements 2001 du Service Assainissement,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés ou factures à venir, à intervenir après appel d'offres,
- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) éventuel(s) permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires et ceci, dans la limite des crédits ouverts pour le programme 2001,

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau, conformément au 4^{ème} contrat d'agglomération du 14 février 2000 passé avec cet organisme,
- procéder à l'ajustement par décision modificative au budget de l'exercice courant, en dépenses et en recettes, des aides de l'Agence de l'Eau obtenues en fonction des montants réels des travaux effectués.
- **«M. LE MAIRE :** Il s'agit d'un gros programme d'assainissement en 2001. Il concerne tous les secteurs et surtout la station d'épuration pour laquelle nous venons de passer un marché de 99 MF exactement pour des travaux. Pas de question à Bernard MEUNIER qui connaît cela sur le bout des doigts ? C'était un bon professionnel, il cause bien sûr mais l'autre oreille a bien entendu ce que je disais !».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 5 mars 2001.